



## CHSCTM du 12 Décembre 2012

*Ordre du jour était le suivant :*

- *Point 1 Amiante : point sur l'achat des équipements de protection individuelle, les formations et le suivi médical.*
- *Point 2 Documents uniques d'évaluation des risques : présentation de la démarche.*
- *Point 3 Service de renseignement : déploiement d'un observatoire de la demande.*
- *Point 4 Programme ministériel de travail 2013 « santé, sécurité, amélioration des conditions de travail ».*
- *Point 5 questions diverses.*

Le CHSCTM a débuté par la lecture de déclarations liminaires dont celle de l'UNSA ITEFA, intervenue en premier, qui n'a pas soulevé de controverses particulières soutenue en cela par la CFDT.

Il doit être précisé que cette déclaration était en fait un rappel ferme au règlement et au fonctionnement réglementaire du CHSCTM, notamment dans le mode de « communication » émanant du secrétariat « nouvelle formule » du comité. !!!

***A l'issue des déclarations liminaires, il a été nécessaire d'examiner la demande présentée par SUD et soutenue par la CGT et le SNUTEFE concernant la pétition des agents de la Vendée remise en séance et visant à dépayser le traitement de situations difficiles en Vendée (tentative de suicide et souffrance au travail) en confiant l'enquête au CHSCTM et en invitant les membres du CRHSCT des Pays de Loire à s'exprimer lors du prochain CHSCTM.***

L'UNSA ITEFA ne s'est pas associée à cette demande estimant qu'il était du ressort du CRHSCT des Pays de la Loire de s'emparer du dossier, ce qui était prévu lors d'un CRHSCT exceptionnel le 12.12.2012 après-midi.

Cette motion a été mise aux voix :

Pour : 5 (CGT, SUD, SNU)

Contre : 2 (UNSA, CFDT)

Le DAGEMO a décidé que dans un premier temps il n'était pas question que le CHSCTM soit saisi de cette question et a renvoyé à un examen de la question lors du CHSCTM du 17 janvier 2013.



L'ordre du jour fut ensuite abordé avec un changement dans l'ordre des questions mises à l'étude : examen du point 3.

***La mise en œuvre d'un observatoire de la demande au sein des services de renseignement lancée par la DGT*** se traduit par la mise en place d'un masque de saisie qui devrait permettre de mieux cerner la demande des usagers du service de renseignement.

Actuellement testé en local dans la région limousin, la DGT prévoit de la déployer pour une phase test nationale dans deux autres départements. Les OS alertées sur ce point avaient demandé la mise en place d'une enquête préalable du CHSCTM et le sursis à installation du programme dans les deux nouveaux départements.

Après moult discussions frisant le blocage de la question, la nécessité de tester les liaisons nationales est apparue indispensable. Comme un département s'étant porté volontaire, le schéma suivant a été retenu, sur proposition de la CFDT avec le concours de l'UNSA ITEFA, sur la période de janvier à mars 2013 :

- Enquête dans les trois sites du limousin ?
- Enquête avant déploiement en Haute Saône,
- Point d'étape avec l'administration,
- Enquête après déploiement en Haute Saône
- Retour devant le CHSCTM avant déploiement national.

Les enquêtes se feront avec le concours d'un expert pris en charge par l'administration.

A ce stade de la discussion, il est apparu nécessaire de reporter les points 2 et 4 au CHSCTM du 17 janvier 2013.

***Un point rapide sur l'achat des EPI amiante a été fait et il a été constaté que plusieurs lots du marché n'avaient pu être attribués.***

Une nouvelle discussion va être engagée auprès des soumissionnaires pour améliorer la conformité au cahier des charges et à défaut un nouveau marché sera lancé.

Sur les formations il a été insisté sur la nécessité de maintenir la formation amiante et à ne pas la reporter mais il est évident que la formation sur l'utilisation des équipements doit être différée.

Il a été insisté sur le fait qu'il est hors de question de se brancher sur un système de ventilation existant sur le chantier tant que nous ne pouvons pas nous assurer que ce branchement est totalement sain.

Fin de la réunion 18h25.

Vos représentants :  
Michel ZEAU,  
Martine NOULIN